SYLVIA
PAPERS

45 33 dove

RECIT VERITABLE DE L'HORRIBLE CONSPIRATION DESCOVVERTE EN HOLLANDE,

Au mois de Feurier de la preſente annee:

Braſſée contre les Hauts & Puiſſans Seigneurs Meſſieurs les Eſtats Generaux, & le Treſ-illuſtre Prince d'Orange.

CIↃ IↃC XXIII.

Case
F
39
.326
1623By

THE NEWBERRY
LIBRARY

53-657

RECIT VERITABLE DE L'HORRIBLE CONSPIRATION DESCOVVERTE EN Hollande, au mois de Feurier de la presente annee:

Brassee contre les Hauts & Puissans Seigneurs Mèßieurs les Estats Generaux, & le Tres-illustre Prince d'Orange.

DE tout temps, l'ennemi de la gloire de Dieu & du bien des hommes, a taſché de renuerſer, tantoſt par force ouuerte, tantoſt par trahiſon les Eſtats & les Egliſes contraires au deſſein de ſa tyrannie: mais iamais il n'a employé tãt d'effort, qu'en ce dernier temps, veu que c'eſt le dernier: ni tant d'artifices & trahiſons, veu que c'eſt la ſaiſon, de laquelle il eſt dit

qu'il n'y aura *plus de foy en terre.* Mais Dieu qui veille pour son Eglise, a rompu & rompra les cordages de ses aduersaires. Ce qu'õ void en l'Estat des Prouinces vnies des Pays bas, qui sont des cinquante ans en ça le theatre des merueilles de Dieu, tãt pour ce qui concerne l'establissement & restauration de l'Eglise, que pour la puissante & merueilleuse conseruation de l'Estat. A peine l'annee 1622. en laquelle ils ont esté assaillis tout à coup de trois puissantes armées, & presque trois sieges en mesme tẽps (desquels Dieu par sa Prouidence a renuersé les entrepriſes, à la confusion des autheurs;) à peine, di-ie, l'année estoit expirée, que dans les entrailles & dans le cœur mesme de la Republique, on entreprend, ce qui n'auoit peu estre executé, sur la frõtiere, assauoir de ruiner l'Estat, & destruire l'Eglise par vne malheureuse conspiration, qui pour premier attentat se vouloit desfaire de Monseigneur le Prince d'Orange, que l'Eternel a oinct, & des longues années employé pour la deliurance & protection d'vn peuple miraculeusement rachepté du ioug de fer & de l'oppression Espagnole. Ce que nous en auons iusqu'à ceste

heure

heure peu apprendre par lettres d'Amſterdã & autres lieux, eſt, que certains de la ſecte des Arminiẽs pleins de furieux meſcõtentemens, à cauſe de l'execution de Iean Oldem-Barnevelt, & des iuſtes arreſts faits au meſme temps contre les autheurs des troubles, poſſedés de rage contre la Iuſtice & l'Eſtat, apres auoir des longs tẽps couué leur mal-talent, finalement en ceſte preſente année font la reſolution de mettre la main à la ſubuerſion de leur patrie, pour aſſouuir leurs maudites vengeances, donner entrée à l'eſtranger, & ſe baigner dans le ſang de leurs concitoyens; & pour ce, iugeans: qu'il faloit pratiquer des matelots, afin d'auoir de telles gens preſts à leur ſeruice; en ce dernier mois de Feurier vont à Roterdam, & en gagnent quatre, qui ſe laiſſent perſuader par vn homme à eux iuſqu'alors inconu, (mais qui leur donna 300. Francs à chaſcun) ſous pretexte de rendre vn notable & ſignalé ſeruice au pays: car ainſi les induiſoit il, leur promettant plus ample recompenſe, ſi l'affaire (qu'il ne deſcouuroit pas encore) auoit bonne iſſue: Au demeurant les r'enuoye à la Haye en vn logis deſigné, & iour prefix: pour auoir plei-

ne instruction, auec recommandation bien expresse de silence & fidelité. Les susdits matelots vienent à la Haye, se rendent en l'hostelerie, y portent vn coffre, qu'on leur auoit baillé, & le remettẽt entre les mains de trois, qui auoyent part au dessein. S'estãs enquis, à quoi on les vouloit employer, on dilaye de leur dire le secret, iusques à la venue des principaux. Sur ces entrefaites, couroit vn bruit à la Haye de quelques bouteseux attrappés, lequel ietta dans les esprits de ces matelots, repensans au faict dont on leur auoit parlé, vn iuste soupçõ, que peut estre on les vouloit faire instrumens de quelque meschanceté, attendu qu'on leur cachoit si lõg tẽps le faict: sur quoi ayans consulté ensemble, deliberent de s'aller descouurir à Monsieur le Prince d'Orange, croyans auec raison, que si c'estoit vn dessein contre l'ennemi S. E. comme chef de l'armée en auroit la directiõ: ou, si au contraire il y auoit de la conspiration contre la patrie, la coniuration seroit mise en euidence: bref qu'en l'vne ou en l'autre façon, ils obtiendroyent sa bonne grace. Ce qu'ayans resolu ils vont à la cour, où apprenans que le Prince estoit à Rysvvik, villa-

village à demi-heure de la Haye, auquel il y a vne escuyerie & lieu de plaisance & où S.E. va prendre l'air fort souuent les apresdisnées: ils s'y en vont à l'instant, & l'y trouuent: demãdent audiẽce auec instance, cõme pour affaire vrgẽt: Et admis, font à S.E. le recit de toutes les circõstãces, qu'ils sçauoyẽt. Le narré de ceste entreprise inouye, ouy, cõme suffisãt indice de la machinatiõ, S.E. sans delay retourne à la Haye, fait assembler Messieurs les Estats, enuoye au logis nõmé pour saisir tous ceux qui s'y trouueroyent, & se nantir du coffre. D'entrée, l'hoste nie d'auoir le coffre: & trois, qui auoyent esté Ministres autresfois, puis deposés à cause de l'Arminianisme, & vn secretaire de Blesuik, s'y estans trouués, ne furẽt saisis: car celui qui auoit charge de ce faire, craignant de se mesprendre, voulut rapporter à S.E. quelles personnes c'estoient; qui derechef ordonne qu'on les amenast: mais alors on ne les trouue plus au logis. L'hoste est saisi & vne seruante, aussi le coffre qui auoit esté caché sous vn lict est trouué, & en iceluy des pistolets & autres armes pour l'execution. C'estoit le Lũdi 6. de Feurier, veille du iour, auquel ils auoyẽt

deliberé de mettre en execution leur malheureux dessein, duquel estans entr'eux d'accord au fonds, ils estoyent differens en aduis pour la façon; aucuns d'entr'eux voulans que l'on tuast le Prince allant à Ryswick dans son carrosse, autres autrement. Le mesme iour on cerche les complices, & la nuict on en prend 4. auec celui qui à Rotterdam auoit donné l'argent. Le 7. & 8. du mois on examine les prisonniers, qui confessent le meschant acte, qu'ils auoyent entreprins, & accusent des complices que l'on poursuit à outrance. Cependant les deux fils de Barnevelt se desrobbent, & par leur fuite s'accusẽt d'estre de la partie: aussi le Sieur Vandermylen leur beau-frere qui estoit confiné au village de Beueruik, est mené à la Haye & bien gardé: entre autres est saisi le pedagogue des enfans du Sr. de Grœnuelt aisné des Barnevelts, qui a declaré, que l'intention estoit cõtre la personne du Prince pour le tuer à son retour de Ryswick: & a descouuert autres choses horribles, desquelles les particularités ne peuuent si tost estre conuës, veu que les Iuges ont esté par fermẽt expres obligés au silẽce tandis que l'affaire est en iugement. Or parce que

ce que tous les principaux autheurs & cõſpirateurs n'eſtoyent encor entre mains de la Iuſtice, Meſſieurs les Eſtats de Hollande font vne ordõnance publiee le 9. de Feurier, par laquelle apres auoir declaré *qu'vne horrible & deteſtable conſpiration contre l'Eſtat & le Pays, eſtoit deſcouuerte, de laquelle les principaux autheurs & promoteurs eſtoyent Henry fils de Daniel Slaſius, ci deuant (auant qu'il fut depoſé) Miniſtre à Bleſuuik, Adrian fils d'Adrian van Diick auparauant ſecretaire audit lieu, Cornelius Geſteranus, ci deuant miniſtre à Gorchom, & Girard Velſius qui auſſi auoit exercé autrefois le miniſtere à Rackange, leſquels n'ayans peu encor pour lors eſtre apprehendez, leſdits Seigneurs font ſçauoir à vn chacun, qui ſçaura où ſoyent les ſus nommez ou autres coulpables dudit crime, qu'il ait à les reueler & manifeſter. Et promettent à qui les rendra viuans es mains de la Iuſtice* 4000. *francs ou florins Caroius, pour vn chacun des ſuſdits* 600. *franc pour autre coulpable du meſme crime, & aſſeurance d'impunité outre la ſuſdite recompenſe, quand il ſeroit des complices.* Defendans auſſi tres expreſſement à toute perſonne quelle qu'elle ſoit de retirer, loger, ni en ville, ni es champs, en façon quelle que ce ſoit, aucun des ſuſdits ou autre coulpable, ſous

peine au contreuenant de perdre la vie & les biens, ſans que iamais il puiſſe par longueur de temps, fuſt ce de pluſieurs années eſperer abolition ou relief de ſa condamnation.

Le meſme iour par prieres publiques, graces ont eſté rendues à Dieu de ſa grande miſericorde enuers le pays; qu'il a ſi ſouuent garenti & à preſent deliuré, iuſtement au point que ceſte furieuſe entrepriſe ſe deuoit eſclorre. Depuis on a cõtinué la pourſuite d'autres complices, tãt à la Haye, qu'à Rotterdam & à Leyden. Il y en a qui ont eſté deſcouuerts par la lettre d'vne femme parẽte de Barnevelt, laquelle auoit conoiſſance du fait, dont elle a eſté ſaiſie. Par autres lettres auſſi eſcrites de Bolduc, on a apprins qu'il y venoit vne extraordinaire garniſon d'enuiron huict mille hommes, & portoyent leſdittes lettres qu'ils ſeroyent preſts, pourueu qu'à la Haye on commençaſt le ieu. Euidente preuue de la correſpõdance & intelligence que l'Eſpagnol auoit auec ces conſpirateurs.

Le 14. a eſté ſaiſi le ſecretaire de Bleſuuick duquel on a tiré pluſieurs informations particulieres qui ſont encores ſecretes.

Apres

Apres quoi Messieurs les Estats ont fait publier vne autre ordonnãce le 16. de Feurier, par laquelle faisans sçauoir, *qu'ils ont trouué que Reynier van Oldem Barneuelt, VVillem van Oldem-Barneuelt, Adrian van der Dussen, Dauid Coorenvvinder, Abraham & Iean Blancert, lesquels on n'auoit pour lors encores peu attrapper, sont coulpables, d'auoir esté instigateurs d'vne si horrible entreprise; ils commandent à chascun, qui pourra sçauoir où ils sont, de le declarer. Et promettent à qui pourra rendre viuants es mains de la Iustice Reynier & VVillem van Oldem-Barneuelt, & Adrian van der Dussen, recompense de cinq mille florins carolus pour vn chascun. Et pour Coorenvinder la somme de quatre mille. Et pour Abraham & Ian Blancerts six cents florins pour chascun. Et outre lesdites sommes, asseurance de pardon, à qui seroit coulpable. Commandant aussi expressement à quiconque pourroit sçauoir où seront les surnommez, d'en auertir secrettement les Officiers de Iustice, auec defense à toutes personnes de loger ou retirer lesdits accusez soit en ville soit es champs, sous les mesmes peines de vie et confiscation, qui sont portees en l'autre ordonnance.*

On a pris à Rotterdam vn des complices deguisé, en habit de femme, lequel ayant

eſté enfermé en la maiſon de ville, à mis le feu à la porte de ſa priſon, & tandis que l'embraſement croiſſoit, montant ſur le toicts s'eſt ſauué dans la foule du peuple, qui couroit pour eſteindre le feu, auec quelques autres, partie deſquels a eſté repriſe.

Le 20. le Sr. de Grœneuelt aiſné des Barneuelts a eſté attrappé en l'Iſle de Vlie, pres du Texel, comme il eſtoit ſur le point de s'embarquer & eſchapper par mer.

Depuis a eſté apprehendé Coorenvvinder, ſur la teſte duquel on auoit mis quatre mille liures. Il eſt fort chargé, & meſmes on dit de lui que s'eſtant peu ſauuer, il ne l'a voulu faire, aueuglé de ſa paſſion audacieuſe, eſperant que dans peu de temps l'ennemi ſe ietteroit ſur le pays.

La conſpiration, à ce qu'on apprend par lettre du 13. & 14. de la Haye, eſtoit de tuer le Prince par vn coup execrable, ſemblable à celui de Rauaillac, cõme il ſeroit remonté en carroſſe, s'en retournãt de Ryſuuick, au coin de l'hoſtellerie, à la ſortie du village, le fils puiſné de Barneuelt deuoit auec vne vingtaine d'autres furieux, ſeconder tant de piſtolets que d'eſpees. Et outre la

vie du

vie du Prince, ils vouloyent quant & quant mettre le feu dans tous les Magazins du pays, & entr'autres en celui de Delft, Rotterdam, Dordrecht, &c. Dequoi l'ennemi sçauoit & attendoit l'euenement.

On dit que le Sr. de Stoutemberg, puisné de Barneuelt, s'estant vanté de vouloir de sa main faire le coup, Slatius lui respondit, qu'il ne le croyoit d'assez ferme courage, mais qu'il le feroit bien lui mesme.

Tout le peuple bien estonné, d'auoir si long tẽps porté dãs le sein vne peste si nuisible, donne gloire à Dieu, qu'il ait descouuert le fonds de ceste cabale long temps cachee, pleine de corrompus & corrupteurs: & manifesté les menees, qui ne sont pas d'auiourd'hui, auec l'ennemi. Recognoit aussi, comme l'Espagnol, tant durant la trefue qu'apres, a taſché de conuertir à son vsage les passions des factiõnaires, fomentant & accroissant les diuisions & dissẽsions, inspirant & enflammant vne maudite haine contre les seruiteurs de Dieu en l'Eglise, & francs patriotes en l'Estat; à ce qu'à la fin il puisse gaigner auec l'or par la ruse, ce qu'auec le fer il n'a peu vaincre par la force, & par des mains parricides, acheuer, en vn

coup, la guerre, en laquelle il n'a des long temps acquis, que son dommage.

Des Arminiens, les vns, qui iamais n'auoyent peu conceuoir si mauuaise opinion de leurs chefs, sont bien esbahis de voir à l'œil vne si honteuse & detestable conspiration : les autres, qui ne desiroyent que changement d'Estat, sont plus attristés, de voir le complot descouuert.

A Rotterdam, où il y auoit plusieurs de ceste secte, maintenant la plus part y renõce. A Vtrecht on a fait vn edit à l'encõtre d'eux, & y en a peu qui osent en faire profession ouuerte, veu l'infameté qu'ils en voyent esclorre.

Les matelots, qui ont descouuert l affaire ont receu de Messieurs les Estats 600. francs chascun, auec entretien de 16. francs par mois : de S. E. vingt Reiders chascun, sa medaille d'or, & vn bel accoustrement, auec promesse des premieres places vacantes, de capitaine de nauire.

Les prisonniers au 24. de Feurier estoyẽt iusques au nõbre de vingt. Mais le bruit est qu'il y a pres de septãte accusés complices.

Par lettres de Paris du 14. Mars on escrit qu'il y en a eu quatres executez. L'on ten-

tẽdra par les ſuiuãtes la ſuite de ceſt affaire.

En ce meſme temps, on a deſcouuert par les eſcrits d'vn Ingenieur de Bommel, n'a gueres decedé, qu'il auoit intelligence auec l'ennemi, & traitté de lui rendre la place par l'artifice d'vn batteau chargé de bois en meſme façon que Breda fut priſe par le batteau chargé de tourbes.

Voila, comme Dieu a deſcouuert l'execrable & enragé deſſein de ces mal-heureuſes viperes, qui par la deſtructiõ de leur patrie pretendoyent executer leurs maudites paſſions contre leurs Souuerains, contre cet excellent Prince, benit du ciel, qui eſt, apres Dieu, le conſeruateur & Pere de leur propre pays: contre leurs Magiſtrats, contre leurs freres, & leur ſang: contre l'Egliſe, & la gloire de Dieu, à l'extirpation de la Religion, abolition de leur liberté, au ſeul profit & auantage de l'eſtranger. Ainſi appert que iamais ne ceſſe le vieil ſerpent d'eſpancher ſon poiſon de fraude & perfidie: mais que le Tout-puiſſant, lors qu'il plaiſt garentir les Eſtats, confond ces forgerons de trahiſons, renuerſe en leur ſein ce qu'ils ont pourpenſé. Argument à tous ceux qui aimẽt l'Euãgile derẽdre gra-

ces immortelles au Seigneur, qui n'a laiſſé tõber ſon peuple entre les mains des ennemis. Leçõ à to⁹ peuples & Eſtats, de fermer la porte aux diſcordes & diſſenſiõs, d'eſtouffer auec prudence les inimitiés, & corriger auec iuſtice les deſreglées paſſions, de peur que ce ne ſoit ouuerture à l'ennemi commun, qui fait degenerer les ſimultés en factions, enyurant par ſubtils moyens & par corruptions les eſprits aigris, afin qu'ils entrent en ceſte forcenerie extreme de vouloir vendre leur conſcience & liberté à l'ennemi capital de leur Eſtat & Religion.

Aduertiſſement aux Gouuerneurs d'auoir les yeux ouuerts en telles affaires, ſans negliger aucuns indices qui ſeruent à la verité: & de veiller nõ ſeulemẽt ſur les bors des frontieres, contre le dehors; mais prendre garde ſoigneuſement au dedans. Finalement par ces horribles accidents, qui ſont menaces de l'ire de Dieu contre l'ingratitude des hommes, vn chaſcun eſt admonneſté de ſe conuertir à Dieu par amendement de vie, leuer en haut les yeux, pour implorer ſa miſericorde; & mettre ſa confiance en la veille d'Iſrael.

FIN.

4533